

Le fait du jour

Le vivant s'efface dans

RAPPORT Publié par le WWF, « Planète vivante 2016 » dessine un monde où la faune sauvage disparaît à un rythme alarmant depuis cinquante ans. Jusqu'au point de rupture ?

RECUEILLI PAR
JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

L'indice Planète vivante mesure l'état de santé des espèces et, plus largement, des écosystèmes qui nous entourent. Il est évalué régulièrement par le WWF (World Wide Fund ou Fonds mondial pour la nature), l'une des ONG de protection de l'environnement les plus puissantes du monde. Publié hier, son rapport, « Planète vivante 2016 », indique que les populations de mammifères, de poissons, d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles se sont effondrées de 58 % entre 1970 et 2012. Explications avec Pascal Canfin, le directeur général du WWF France.

« **Sud Ouest** » La diminution des populations de vertébrés était de 52 % entre 1970 et 2010, elle passe à 58 % entre 1970 et 2012. Confirmation ou accélération du phénomène ?

Pascal Canfin Sur des critères purement scientifiques, on ne peut pas parler d'accélération avec un recul supplémentaire de deux ans seulement. En revanche, la tendance est beaucoup plus signifiante quand on évoque la projection à 2020 : la science nous parle de -67 % des populations d'animaux sauvages par rapport à 1970. À cette date, nous aurions perdu les deux tiers des effectifs en cinquante ans. Ce serait, hélas, le signe d'une accélération.

Quelles sont les conséquences ?

On peut voir l'érosion de la biodiversité mondiale comme un mur qui se fissure. La première ne nous inquiète pas et les suivantes, pas plus. Mais, à la dixième fissure, le mur est très fragilisé. À la onzième, il tombe... Notre cerveau a du mal à comprendre que le phénomène n'est pas linéaire. Nous risquons bel et bien un effondrement du vivant. Les scientifiques qui travaillent sur le sujet nous le disent très clairement. Moins il y a d'espèces et d'animaux sauvages, moins les écosystèmes deviennent résilients, et plus on se fragilise.

On vous objectera que le WWF est une organisation militante et que vos conclusions sont sujettes à caution...

Ce n'est pas le WWF qui pilote l'étude, c'est la Société zoologique de Londres, une société savante à la réputation établie. Elle dispose de

BIO EXPRESS



PASCAL CANFIN

Âgé de 42 ans, il est le directeur général du WWF France depuis janvier 2016. Ancien député européen (EELV), il a été ministre délégué au Développement dans les deux gouvernements de Jean-Marc Ayrault, entre mai 2012 et mars 2014.

3 000 points de captation de données répartis dans le monde. Sa méthode est robuste. Depuis le temps qu'elle l'applique, elle aurait été discréditée si ce n'était pas le cas. L'un des chiffres clés du rapport, c'est la réduction de deux tiers des animaux sauvages à l'horizon 2020. Cette partie du travail a été publiée dans la revue scientifique « Nature », un gage de sérieux.

La prise de conscience sur les dangers écologiques n'a jamais été aussi partagée. Comment expliquez-vous l'impuissance des décideurs à changer la donne ?

L'homme moderne se représente en dehors de son écosystème. Il s'est autonomisé et se pense en tant que tel. Le sens profond de ce rapport, « Planète vivante », c'est de nous ramener au principe de réalité. Quand on envahit la planète - 5 milliards, 6 milliards, 7,4 milliards d'humains aujourd'hui - et que l'on multiplie les effectifs des quelques espèces domestiquées, le reste du vivant trinque. La planète est un capital qui nous sert gratuitement des intérêts : les poissons se reproduisent gratuitement, les arbres poussent gratuitement, les abeilles pollinisent gratuitement les cultures. Quand on ne se contente plus des intérêts mais qu'on se met à piocher dans le capital, on creuse une dette écologique qui nous retombe dessus un jour ou l'autre. L'indice Planète vivante est un signal. Le dérèglement climatique en est un autre.

Dès lors que l'explosion démographique va se poursuivre dans le siècle, comment faire ?

L'augmentation du nombre d'humains a un impact très fort sur la biodiversité. Elle réduit les espaces des écosystèmes. J'ai été ministre du Développement, et je sais bien qu'au Niger ou au Tchad, tout le

monde se pose la question de la maîtrise de la démographie. Mais, à l'échelle mondiale, il faut aussi raisonner en termes de mode de vie. L'empreinte écologique d'un Américain équivaut à celle de dix Africains. Dans les pays développés, les niveaux de consommation ne sont pas soutenables, même si leur empreinte écologique (qui est plus large que la seule évaluation de la biodiversité) a diminué de 5 % entre 1985 et 2012. C'est très peu. Mais c'est quand même le signe que la catastrophe n'est pas inéluctable : nos maisons sont de mieux en mieux isolées, les énergies renouvelables se développent à grande échelle, on mange globalement moins de viande, etc.

On parle peu du Ceta, le traité de libre-échange Europe-Canada, sous l'angle du développement durable. Votre sentiment ?

Le WWF avait fait une proposition que, sauf erreur de ma part, le gouvernement français n'a pas soutenue : l'examen de la compatibilité du Ceta avec l'accord de Paris sur le climat, adopté en décembre 2015 lors de la COP21. Le Ceta sera le premier accord commercial post-Accord de Paris. Il aurait été cohérent de vérifier sa compatibilité avec ses dispositions ! À titre d'exemple, le Canada produit le pétrole le plus polluant du monde (NDLR : extrait des sables bitumineux de l'Alberta). L'Europe peut-elle négliger de procéder à une sorte d'audit climatique du traité de libre-échange ?

Votre rapport coïncide avec une autre actualité : cette semaine, la Commission baleinière internationale a refusé la création d'un sanctuaire pour les cétacés dans l'Atlantique Sud. Face à des décisions de ce type, comment enrayer la perte du vivant ?

C'est toute la question de la gestion des « biens communs ». Tant qu'on ne parviendra pas à dépasser les égoïsmes nationaux grâce à une entité qui se référera à ces biens communs, on aura un mal fou à progresser. Sur la protection des baleines, c'est le plus petit dénominateur commun qui s'impose. Mais tout n'est pas noir non plus en matière de gouvernance mondiale. Un pas important a été franchi, avec l'accord de Paris, sur la lutte contre le dérèglement climatique. Un autre a été accompli il y a deux semaines avec l'adoption, par 197 pays, d'un plan d'élimination des gaz HFC, ces gaz utilisés dans les systèmes de climatisation qui aggravent le réchauffement climatique. Sur la préservation des animaux, il y a aussi moyen d'inverser la tendance.



L'orang-outan, menacé par la disparition de la forêt en Malaisie et en Indonésie, l'éléphant d'Afrique dont les effectifs chutent, ou encore les baleines que le Japon s'obstine à chasser : sur terre comme en mer, la faune sauvage diminue.

PHOTOS AFP



Le constat est parta

Les certitudes sur l'impact des activités humaines sur le « système Terre » se font de plus en plus fortes

Une fois n'est pas coutume dans ce siècle réservé à la science dure, le 35^e Congrès géologique international a fait l'événement. C'était à la fin du mois d'août, au Cap, en Afrique du Sud. À l'unanimité, un groupe de travail ad hoc a conclu que l'humanité était entrée dans l'époque de l'anthropocène - l'époque de l'homme -, et que l'holocène, commencé il y a 11 700 ans, était refermé. Si cette nouvelle classification n'est pas encore adoptée, il n'en reste pas moins que tous les indices concordent.

En se penchant sur l'anthropocène, les géologues nous disent que le « système Terre » porte mainte-

nant la trace évidente de l'intervention humaine, qu'il s'agisse des pollutions, du béton, de l'aluminium et des éléments radioactifs dans les sédiments, de l'accumulation de carbone dans l'air ou des os de poulet qui jonchent les sols !

La biodiversité peine à suivre

Les climatologues délivrent un constat du même ordre sur l'influence des gaz à effet de serre d'origine humaine. La concentration de carbone dans les couches atmosphériques est inédite depuis l'apparition de l'homme, le rythme des émissions est sans précédent depuis... 66 millions d'années. D'ores

les pas de l'homme



Un an après Paris, le climat revient

COP 22 Elle commence dans dix jours à Marrakech, au Maroc, sous l'influence de l'élection américaine

Le lundi 7 novembre, c'est sur la promesse de lendemains qui chantent que va s'ouvrir la COP 22, la 22^e conférence internationale annuelle sur les changements climatiques. On ne sait si la farandole des sourires va durer jusqu'au 18 novembre, terme programmé de l'événement, qui se tient cette année à Marrakech, au Maroc. Mais au moins y a-t-il une bonne raison de retenir des augures favorables : dans une semaine pile, le vendredi 4 novembre, l'accord de Paris entrera en vigueur.

Après avoir été négocié, adopté le 12 décembre 2015 lors de l'ultime séance de la COP 21, qui se déroulait en France, ce document a été ratifié par plus de 55 pays représentant plus de 55% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (ceux qui provoquent le réchauffement climatique). Ce seuil était requis pour donner vie au texte. Il a été atteint le 5 octobre, quand l'Europe et le Canada ont successivement dit oui.

Corseté par de multiples imperfections, l'accord de Paris fixe malgré tout la feuille de route de la communauté internationale pour l'après-2020 : évaluer finement, par pays, la quantité de carbone émise, maintenir le réchauffement global de la planète en dessous de 2 degrés

et, si possible, de 1,5 °C (par rapport au milieu du XIX^e siècle), parvenir rapidement à un pic des émissions de gaz à effet de serre pour qu'elles décroissent par la suite, aider les pays pauvres à s'adapter à une hausse inéluctable des températures, transférer au moins 91 milliards d'euros par an du Nord vers le Sud, etc.

Ce succès, car c'en est un, souligne la convergence de vues des grands de ce monde. Et d'abord de la Chine et des États-Unis, dont le pas de deux règle l'allure de la lutte contre le réchauffement climatique. Les deux pays ont annoncé en même temps, début septembre, qu'ils ratifiaient l'accord de Paris. Un mois plus tard, l'Inde et l'Union européenne ont suivi. Les quatre plus gros émetteurs de la planète sont ainsi dans la boucle.

Quitte ou double à Washington Pour autant, la COP 22 aura du mal à décoller du fait d'un fâcheux télescopage calendaire. Le lendemain de l'ouverture de la conférence, un nouveau président sera élu par les Américains. Si Hillary Clinton l'emporte, elle poursuivra sans doute la relation avec la Chine sur laquelle la mise en œuvre de l'accord de Pa-



Laurent Fabius a été l'un des acteurs majeurs de la réussite de la COP 21. ARCHIVES AFP

ris repose. Si c'est Donald Trump, la lutte multilatérale contre le réchauffement climatique connaîtra un brutal coup d'arrêt.

D'autres écueils propres à la négociation climatique se dressent sur la route de Marrakech. L'adoption d'un prix du carbone rejeté dans l'atmosphère reste ainsi au point mort. Or seule la taxation de la pollution est susceptible d'entamer le règne des énergies fossiles. Sur ce point, la France fait figure de mauvais élève.

J.-D. R.

gé : la maison brûle

et déjà, le réchauffement climatique global par rapport à l'ère pré-industrielle (au XIX^e siècle) est de l'ordre de 1 degré.

Dans ce contexte, la biodiversité (l'ensemble du vivant) peine à suivre. Les règnes animal et végétal ont toujours connu des bouleversements majeurs. Mais, à l'exception des catastrophes brutales comme la chute d'un corps céleste géant il y a (justement) 66 millions d'années, les changements ont été amortis dans le temps, et ont pu permettre à certaines espèces de s'adapter.

Gestion déplorable des eaux L'indice Planète vivante prouve qu'il n'en va pas de même au début de ce siècle. Comme le relève le WWF

sur l'infographie ci-contre, le dérapage climatique n'est pas le coupable principal. La perte des habitats et la gestion déplorable des eaux douces sont pour une bonne part incriminées dans la santé alarmante des vertébrés.

Le constat opéré par le WWF ne peut être balayé d'un revers de main. Le mois dernier, le congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), à Hawaii, n'était guère teinté d'optimisme. Des espèces aussi emblématiques que le gorille ou l'éléphant d'Afrique sont promises à l'extinction si un effort vigoureux de conservation n'est pas accompli. Que le premier qui le voit surgir des brumes lève le doigt.

J.-D. R.

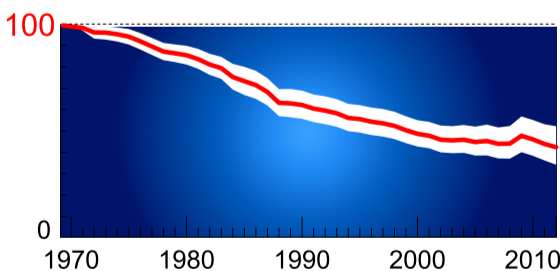


ENVIRONNEMENT

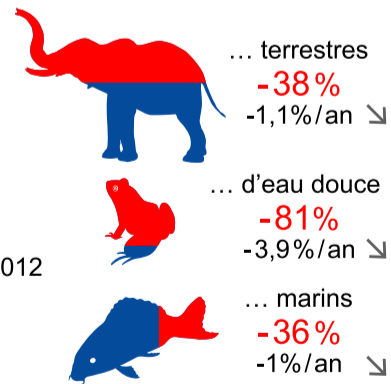
DEPUIS 1970, CHUTE DE 58%
DES POPULATIONS DE VERTÉBRÉS

L'indice Planète Vivante (IPV)*

Sur une population de 100 vertébrés en 1970, il ne reste plus que 42 individus en 2012 (-58%), soit une baisse de 2% par an en moyenne.

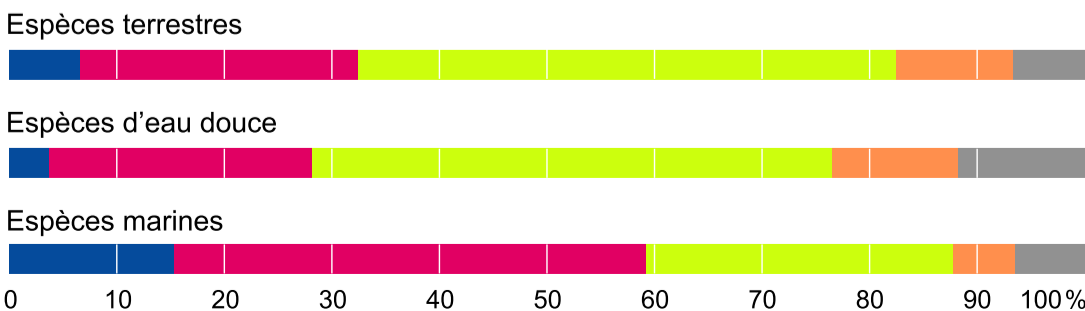


Le déclin des populations d'animaux...



Les menaces selon les populations

■ Changement climatique ■ Surexploitation des espèces ■ Perte et dégradation de l'habitat ■ Espèces invasives ■ Pollution et maladies



*basé sur l'étude de 3706 espèces vertébrées (mammifères, oiseaux, poissons, amphibiens, reptiles). Source: WWF (rapport « Planète Vivante »).